

# **NOTE DE PRESSE**

# TRAVAUX DANS LES ÉCOLES : PROGRAMMATION ET RÉALISATIONS

#### Les écoles du Gosier en quelques chiffres

2 700 élèves accueillis au sein de 15 écoles, dont :

- 5 maternelles
- 6 élémentaires
- 4 primaires (c'est-à-dire comptant à la fois les niveaux maternelle et élémentaire)

**489 301 €** de dépenses annuelles d'entretien — soit près de 32 600 € en moyenne consacrés par école

**82 opérations réalisées** en juillet-août, sur un total de 770 opérations par an (2017). 1 020 actions au total sont programmées en 2018, dont 526 sont terminées.

# Des travaux de tous types, inscrits dans le cadre de la programmation annuelle d'entretien du bâti municipal

Les travaux vont des opérations les plus simples aux plus complexes, dans tous les corps de métiers : ferronnerie, maçonnerie, menuiserie, peinture, plomberie, élagage. Ils s'ajoutent aux actions de maintenance courante réalisées tout au long de l'année.

Exemples de travaux réalisés, des plus simples aux plus complexes : remplacement de goulottes, d'interrupteurs, remplacement ou ajout de prises, peinture, charpente, réalisation de seuils de portes pour favoriser l'accès des personnes à mobilité réduite, retrait et remplacement d'installations non conformes (tels que des rideaux, remplacés par des films), transfert de classes, déménagement de matériel, installation de panneaux d'affichage, rénovation ou remplacement de matériel, installation de bancs dans le préau...

Inscrits dans le cadre d'une programmation globale annuelle, ces travaux ont été identifiés comme nécessaires à l'occasion de diagnostics préalables, organisés dans le cadre de l'entretien courant du patrimoine bâti de la ville. Une part importante de ces travaux a été réalisée en régie, c'est-à-dire directement par le personnel communal. Pour autant, certaines interventions complexes ont nécessité le concours d'entreprises privées spécialisées, qui ont travaillé de concert avec les services municipaux durant toute la période juillet-août.

#### Le budget annuel

Ferronnerie	62 131,54 €
Maintenance courante et entretien	13 258,42 €
Maçonnerie	69 633,50 €
Menuiserie	108 969,99 €
Peinture	73 336,27 €
Plomberie	86 971,46 €
Entreprises diverses	75 000,00 €
Total annuel	489 301,00 €

#### Création d'un parking aux abords de l'école Eugène Alexis

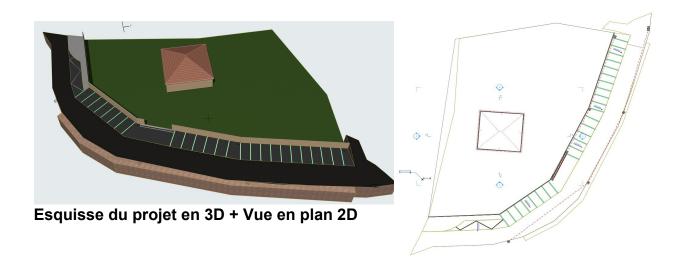
La nouvelle école Eugène Alexis, inaugurée en 2017, a fait l'objet de quelques travaux d'aménagement complémentaire permettant aux parents et riverains, de disposer de conditions favorables de stationnement et une meilleure sécurisation des piétons. C'est pourquoi la ville a programmé et réalisé parking un "dépose-minute", qu'elle s'était engagée à livrer pour la rentrée 2018-2019.



Représentant un coût d'un montant de 39 344 €, ce chantier a duré une semaine (du 27 août au samedi 1er septembre 2018). Il offre désormais 24 places pour les véhicules légers, en plus des 12 places déjà existantes ainsi qu'une place pour les bus. Pour renforcer la sécurité des enfants et des riverains, soumis à un accroissement du trafic en raison de l'installation de l'école, la vitesse maximale autorisée est désormais abaissée à 30 km/h.

Contact Presse : Léa PIERRE-JUSTIN / 0590 93 44 36 / 0690 742 715

Email: lpierrejustin@villedugosier.fr



## AVANT (Début des travaux)



## **APRÈS** (Fin des travaux)



Contact Presse : Léa PIERRE-JUSTIN / 0590 93 44 36 / 0690 742 715

Email : Ipierrejustin@villedugosier.fr

#### Une vigilance particulière concernant les rongeurs aux abords des écoles

À l'occasion de l'année scolaire 2017-2018, la ville a été régulièrement confrontée à la présence de rongeurs au sein des établissements scolaires, en dépit d'une dératisation effectuée durant les petites et grandes vacances au sein de chaque école. Une telle situation, outre qu'elle peut mettre en difficulté les élèves dans leurs apprentissage, est bien entendu dangereuse d'un point de vue sanitaire.

C'est pourquoi la ville, qui disposait déjà d'une planification annuelle de dératisation préventive, a souhaité renforcer ces actions en vue de prévenir la présence des nuisibles à proximité ou au sein des écoles. Cinq écoles ont ainsi été identifiées comme étant particulièrement exposées à ce risque. Ceci s'explique principalement par des facteurs extérieurs à l'école, notamment par les nombreuses incivilités commises aux abords de ces établissements (dépôts voire décharges sauvages, bâtisses non entretenues par leurs propriétaires...).

Il s'agit des écoles suivantes :

- Maryse Pierre-Justin Borel, L'Houëzel;
- Saturnin Jasor, Bourg:
- Armand Lazard, Grande-Ravine;
- Turenne Thénard, Grand-Bois;
- Aristide Gillot, Cocoyer.

#### Les mesures préventives mises en œuvre

Le traitement préventif s'appliquera aux alentours des écoles citées, dans un rayon de 200 mètres. Des postes d'appâtage (de 6 à 12 selon les écoles) seront posés 4 fois par an, en plus des 5 passages déjà programmés pour l'ensemble des écoles lors des vacances (Toussaint, Noël, Carnaval, Pâques et grandes vacances).

Des opérations de nettoyage et d'entretien des abords immédiats des écoles seront par ailleurs renforcés par la ville ou demandés par celle-ci aux propriétaires de parcelles jouxtant les bâtiments scolaires concernés, en complément des opérations de fauchage réalisées en régie par la ville.

De même, une attention particulière sera demandée à la Communauté d'Agglomération de la Riviéra du Levant (CARL) concernant la prestation du ramassage des ordures ménagères, des déchets verts et des encombrants, notamment à proximité des écoles. La ville renforcera de son côté ses patrouilles et organisera des campagnes de communication ponctuelles mais récurrentes invitant les administrés à faire preuve de civisme. Car les habitants sont en effet les premiers acteurs de la lutte contre la prolifération des rongeurs par des actions quotidiennes garantissant la salubrité de tous, telles que le respect des règles de collecte des ordures ménagères, le tri et le signalement à la collectivité des infractions constatées (notamment les dépôts sauvages) à proximité des bâtiments scolaires.

Contact Presse: Léa PIERRE-JUSTIN / 0590 93 44 36 / 0690 742 715

Email: lpierrejustin@villedugosier.fr

Ces précautions sont d'autant plus nécessaires que les rongeurs sont des espèces invasives particulièrement mobiles, et que leur présence au sein d'un bâtiment peut rapidement s'étendre à tout le quartier si le problème n'est pas traité collectivement.

Contact Presse : Léa PIERRE-JUSTIN / 0590 93 44 36 / 0690 742 715

Email: lpierrejustin@villedugosier.fr